

PROCES VERBAL DE L'A.G de l'UNPDF 2019-2020

du 16 mai 2021 à 10h au 594 chemin des Chênes Le MUY

est nommé président de séance: Président Jean-Claude MOREL, assisté des membres du conseil

est nommé secrétaire de séance: Laurent BRUNOT

est nommé scrutateur: Vice Président Francis VOLK

vérificateur aux comptes: Vice Président René BONNEFOI

préambule:

présentation des Vice-présidents à partir 2021:

Sont nommés Vice-Présidents par le conseil d'administration et le bureau:

Mr Michel BRUSCHINI 2B CORSE

Mr Gérard MOTOT 13 BOUCHES du RHÔNE

Mr Michel GUILBON 17 CHARENTE-MARITIME

Mr Jean Pierre MOREL 27 EURE

Mr Maurice OLIVE 31 HAUTE-GARONNE

Mr Franck DODDI 38 ISERE

Mr Gérard LAUCUSSE 54 MEURTHE et MOSELLE

Mr Hervé FROST 79 DEUX-SEVRES

Mr Guy FERRERO 82 TARN et GARONNE

Mr Daniel HOURES MAROC FRANÇAIS Hors de France

Mr Florent DELPORTE ESPAGNE FRANÇAIS Hors de France

Mr Jean Pierre PARENT 02 AISNE

Mr Jean Marie GAUTHIER 21 COTE D'OR

Mr David SINARETTY 97 La REUNION

Mr Éric LOSLIER 50 MANCHE

présentation du poste de secrétaire adjointe à partir 2021:

nommée par le conseil d'administration et le bureau

SECRETARE Nationale Adjointe, Mme Jessica PLESSARD

1 – Contrôle du quorum

A l'entrée de chaque membre, un membre du C.A: BRUNOT Laurent fait signer la feuille de présence (une simple feuille où figure la liste des 25 membres présents).

Aucune obligation relative au quorum n'étant imposée par la loi du 1^{er} juillet 1901, ni par son décret d'application. Les statuts n'ayant institués aucunes règles de quorum, s'applique donc le principe de la majorité simple des votes des membres présents ou ayant transmis leur pouvoir.

Ce respect constitue alors une condition substantielle de validité des délibérations adoptées. .

Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents et de 51 membres représentés

2 – Vote du PV de l'AG de l'année 2019

Simple formalité.

Ce Procès Verbal est porté aux voies, pour validation.

Adopté à l'unanimité

3 – Le discours du Président

appréciation générale de l'action passée

rapport du conseil d'administration

le Président fait part de ses satisfactions, ou de son mécontentement, explique ses choix...les succès de l'année ; le nombre de membres ; le travail des bénévoles...

Le protocole prévoit de remercier les représentants et nos partenaires:

4 – Le rapport moral

Résumé par le Président Jean-Claude MOREL de tout ce qui a été réalisé par l'UNPDF sur l'année 2020.

A la fin de l'exposé, l'assemblée générale vote son accord ou désapprouve ce qui a été présenté :

Adopté à l'unanimité

5 – Projets et perspectives (résolutions)

le secrétaire BRUNOT Laurent présente les projets votés par le C.A pour l'année à venir et à voter par les membres..

1-renouvellement des nouveaux mandats et annexes pour les Vice-Présidents afin de donner valeur administrative à la fonction et la valoriser.

Adopté à l'unanimité

2-renouvellement des mandat pour les Porte-Drapeaux afin de donner valeur administrative à la fonction et notre Charte Porte-drapeaux.

Adopté à l'unanimité

3-Autorisation du défraiement pour les Porte-Drapeaux

Adopté à l'unanimité

4-Autorisation donnée aux Vice-présidents de représenter l'association UNPDF au niveau local sur les mêmes prérogatives que le Président National.

Adopté à l'unanimité

5-Mise à disposition aux Vice-présidents du dossier de demande de subvention (cerfa n°12156*05) au niveau de leurs localités, au nom de l'association UNPDF. Les subventions alouées serviront uniquement aux Vice-présidents qui les auront ouvert un compte bancaire contrôlé par le Trésorier de l'association UNPDF.

Adopté à l'unanimité

6-Autorisation donnée aux Vice-présidents de mandater au nom de l'association UNPDF un Porte-Drapeaux Départemental ainsi qu'un adjoint à ses fonctions si nécessaire nommé "Délégué Départemental UNPDF"

Adopté à l'unanimité

7-Renouvellement Autorisation donnée au trésorier Marc NINO de détenir un carnet de chèque au nom de l'association

Adopté à l'unanimité

8-La secrétaire adjointe Mme PLESSARD Jessica occupe un poste de secrétaire adjointe

9-Montant de la cotisation pour l'année à 2021 venir: 20 euros

Adopté à l'unanimité

6 – Le rapport financier

Attesté juste et certain par vérificateur aux comptes : René BONNEFOI

Le trésorier Marc NINO présente les comptes de l'exercice écoulé. L'ensemble des éléments de contrôle sont accessibles en même temps.

Adopté à l'unanimité

6.1– Le prévisionnel

Le trésorier Marc NINO présente le prévisionnel de l'exercice 2021. L'ensemble des éléments de contrôle sont accessibles en même temps.

Vote spécifique sujet à débat

Adopté à l'unanimité

7– Parole aux membres

Messieurs les Vice-Présidents Francis VOLK, Pierre BOBLET et Jean-Pierre MOREL évoquent sur les règles du drap funéraire au couleur du drapeau Français et la médaille de reconnaissance des Porte-drapeaux.

Monsieur Francis VOLK rappelle en séance le rôle de l'ONAC dans le soutien quelle peut apporter aux anciens combattants en difficultés.


Une caisse participation repas a été tenue par le Trésorier et vérifiée par le vérificateur aux comptes. La somme de 365 euros a été validée et enregistrée.

Levée d'assemblée générale à 12h.

À saint Raphaël le 17 mai 2021

président de séance: Jean-Claude MOREL

scrutateur: Francis VOLK

 *Morel*

secrétaire de séance: Laurent BRUNOT



